



Licence Sciences de la terre et de l'environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la terre et de l'environnement. 2011, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02036234

HAL Id: hceres-02036234

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036234>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse Normandie

Demande n° S3LI120000713

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de la Terre et de l'environnement

Présentation de la mention

La licence Sciences, technologies, santé mention Sciences de la Terre et de l'environnement est une formation de licence générale qui a pour objectif de former les étudiants à l'étude et à la compréhension des géosciences modernes et de leurs implications dans les domaines liés à la préservation et la gestion de l'environnement. Elle dispense également une connaissance sur les nouvelles technologies appliquées dans ce domaine. Cette formation comprend de nombreuses études de terrain nécessaires à la compréhension des phénomènes étudiés dans un environnement naturel riche et varié à la fois continental et côtier. Cette licence permet une poursuite des études pour les étudiants en master mention Ingénierie et Géosciences du Littoral où il leur sera possible de choisir entre l'aspect recherche orientée sur les études en Géosciences et Mécanique ainsi que sur la modélisation numérique et l'aspect professionnalisant afin d'intégrer en tant que cadre les secteurs industriels liés à la construction (aménagements portuaires, fluviaux et côtiers, offshore). Après la deuxième année de cette formation, les étudiants peuvent toutefois intégrer des licences professionnelles dans le domaine de la protection de l'environnement pour les spécialités : Gestion de l'eau en milieu rural, Génie de l'environnement et du développement durable.

Cette licence se déroule sur trois ans, la première année et la deuxième année sont communes avec les licences mention Chimie et Physique, la spécialisation s'effectue essentiellement en troisième année avec l'étude de nombreuses applications pratiques.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	133
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	18
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	50 %
% d'abandon en L1	8,72 %
% de réussite en 3 ans	50 à 95* %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	80 %
% d'insertion professionnelle	5 %

*sur un an

Bilan de l'évaluation



- Appréciation globale :

La licence mention Sciences de la Terre et de l'environnement est une formation équilibrée avec un socle commun en première année et deuxième année comportant un ensemble d'unités d'enseignements d'ouverture pouvant être liées au domaine disciplinaire pour aboutir à une troisième année très spécialisée sur les disciplines liées à ce domaine que sont les sciences de la Terre et de l'environnement.

Le projet pédagogique est bien construit et est cohérent vis-à-vis du contexte régional et environnemental riche et varié où est localisée cette formation.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place en L1 sous forme de tutorat ou d'affectation d'un tuteur référent et en L3 sous forme d'unités de rattrapage ou d'échelonnement des semestres pour des étudiants se trouvant dans des conditions particulières. Par ailleurs, le contrôle continu mis en place a pour but de faciliter le travail régulier des étudiants et limiter ainsi le nombre d'échecs. La pondération de celui-ci est bien équilibrée au fur et à mesure de la progressivité dans le parcours.

L'insertion professionnelle est peu affichée en raison de l'absence d'indicateurs ; toutefois, cette formation permet l'accessibilité à des licences professionnelles orientées sur le domaine de la protection de l'environnement ou à un master Ingénierie et géosciences du littoral.

Le pilotage de la formation se fait au moyen d'un comité bien structuré et équilibré prenant en compte les évaluations faites par les étudiants et qui ont amené à améliorer l'apprentissage des langues ; néanmoins, des efforts restent à faire sur la visibilité de la formation par les étudiants ainsi que l'accessibilité à la documentation.

- Points forts :

- Des UE d'ouverture attractives pouvant être centrées sur le domaine et bien réparties du S1 au S4.
- Une bonne évaluation des compétences transversales facilitées par les études de terrain.
- Une bonne pondération du contrôle continu selon la progression dans le parcours.
- Une procédure d'accompagnement des étudiants bien suivie.

- Points faibles :

- Un déséquilibre marquant entre CM/TD/TP du S1 au S3 ; très peu de pratiques pour une licence du domaine des sciences expérimentales.
- La lisibilité de la formation vis-à-vis des étudiants.
- Une trop forte mutualisation jusqu'au S4 impliquant une spécialisation tardive.
- Une tardiveté du stage permettant la découverte des métiers se fait par un stage en troisième année.
- L'insuffisance de la place de l'utilisation des TICE plus particulièrement en première année.
- Une faiblesse de l'accessibilité à la documentation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La licence mention Sciences de la Terre et de l'environnement est une licence spécialisée dans le domaine et située dans un environnement riche et varié propice à l'apprentissage des connaissances basées dans ce domaine et permettant d'intégrer de nombreux secteurs d'activités qui y sont liés. Toutefois, il est recommandé de mener une réflexion sur le nombre de passerelles : elles doivent exister pour permettre la possibilité aux étudiants de se réorienter (peut être du S1 au S3), mais les garder nombreuses (jusqu'au S4) avec une forte mutualisation des enseignements peut entraîner une spécialisation tardive et un manque de clarté vis-à-vis des étudiants. Ceci explique sans doute les 75 % d'étudiants qui ont une vision peu claire de ce qu'ils feront d'une année sur l'autre cités dans l'enquête réalisée auprès de ces derniers. Par ailleurs, la forte mutualisation de cette licence avec celles des



mentions Chimie et Physique implique une part très réduite des travaux pratiques du S1 au S4, ce qui peut étonner pour des domaines liés aux sciences dites expérimentales ; cela pourrait engendrer une diminution de l'attractivité de ces formations vis-à-vis de jeunes étudiants plutôt attirés par un mode de vie relevant du « visuel ».

Le stage sur la découverte des métiers est nécessaire pour faciliter l'orientation des étudiants dans leur parcours, aussi serait-il plus judicieux que ce stage de courte durée soit placé en S2 voire en S3. Il pourrait ainsi participer au renforcement de l'utilisation des TICE qui doit être plus présente en première année.

Des moyens supplémentaires devraient être accordés par l'établissement pour permettre une meilleure accessibilité à la documentation nécessaire à l'apprentissage des connaissances mais également au développement d'idées.

Un dernier point reste l'accueil des étudiants dans les services administratifs qui devrait être amélioré dans le souci de mieux comprendre le public qui est ainsi pris en charge.